

VOD : La délocalisation au Grand Duché de Luxembourg - Vincent CORNILLEAU

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,08 jour(s) soit 0,57 heure(s)

Public concerné

Notaires et collaborateurs pratiquant la gestion du patrimoine

Prérequis

- Connaissances en droit de fiscalité du patrimoine
- Intérêt pour le droit international privé

Objectifs

- Découvrir les intérêts fiscaux que se cachent derrière la volonté d'expatriation de certains clients
- Maîtriser les notions de résidences fiscales françaises et luxembourgeoises
- Comprendre les pièges liés aux délocalisations
- Appréhender le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

Contenu

Découvrez cette vidéo : "La délocalisation au Grand Duché de Luxembourg"

Durée : 34 min

Vincent CORNILLEAU décrypte pour INAFON les subtilités et les pièges de la délocalisation au Luxembourg, notamment motivée par des raisons fiscales pour la clientèle du notaire.

- Introduction
- Comment devient-on résident fiscal luxembourgeois ?
- Quelle est la fiscalité applicable aux résidents fiscaux luxembourgeois ?

- Quel est le régime du contrat d'assurance-vie luxembourgeois ?
- Les lois civiles applicables dans un contexte de délocalisation
- Modalités de détention du patrimoine immobilier et délocalisation au Luxembourg
- Ouverture d'une succession dans un contexte franco-luxembourgeois
- Points de vigilance pour la clientèle qui souhaite se délocaliser
- Conclusion

Modalités pédagogiques

- Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"